



Conférence de presse du vendredi 16 novembre 2012

## Dossier de presse

Une future cité des métiers de Montpellier :

Un « carrefour des métiers et de l'emploi » labellisé par Universcience - cité des sciences et de l'industrie.



## L'émergence et la construction du projet de Cité des métiers à Montpellier

---

La Ville de Montpellier, engagée de manière volontariste en faveur du développement économique et de l'emploi a impulsé en 2011 le projet de création d'une cité des métiers pour 2013. Cette opération est un des piliers du projet global de Cohésion sociale et du « Vivre Ensemble ».

### Quatre grands axes d'intervention structurent la démarche de la Ville :

- Le soutien à l'économie et au développement du commerce, du tourisme et de l'artisanat.
- Le renforcement et le développement de l'offre de services partenariale en matière d'accueil, d'information et d'orientation liés à l'emploi.
- Le soutien à l'emploi par la commande publique et la mise en œuvre de clauses sociales dans les marchés publics.
- Le soutien au développement de l'offre d'insertion par l'activité économique.

Afin de renforcer cette politique, en lien et complémentarité étroite avec les actions menées par les différents partenaires locaux de l'emploi, une première étude visant à définir une stratégie globale et partenariale en matière d'emploi a été menée par la Ville de Montpellier sur la période 2010 – 2011.

Une des préconisations de l'étude retenue par les partenaires a été d'étudier, dès février 2012, la faisabilité de la **création d'une Cité des Métiers à Montpellier** avec pour objectif de définir l'offre de service, la dynamique partenariale à engager et les modalités d'organisation et de fonctionnement.

La Ville de Montpellier a obtenu en octobre 2012 le « **label projet Cité des métiers** » attribué par Universcience - la Cité des sciences et de l'industrie de Paris. Ce label constitue une nouvelle étape vers la mise en œuvre de la future cité des métiers, dans les locaux de l'ancien Hôtel de Ville.

Le lancement des travaux d'aménagement des locaux de la Cité des Métiers est prévu pour 2013, pour une ouverture dans le courant de l'année.

### Le réseau Cités des Métiers : 27 villes dans 7 pays

---

Le concept de « Cité des Métiers » fait l'objet d'un label attribué par la Cité des Sciences et de l'Industrie de Paris. Paris a été la première ville désignée « Cité des Métiers » en France en 1993.

Le label est aujourd'hui un label international :

- Des Cités des Métiers (au nombre de 27) ont été ouvertes dans 7 pays : France (Marseille, le Département du Gard, Paris, etc.) Italie, Portugal, Suisse, Brésil, Chili et Espagne.
- En Espagne, une Cité des métiers existe à Barcelone, ville jumelée avec Montpellier.

## Un dispositif d'accueil et d'information au service de tous : le concept de Cité des métiers

---

- Une Cité des Métiers constitue un « guichet unique » et partenarial d'accueil et d'information au service du public (salariés, demandeurs d'emploi, jeunes, scolaires, seniors, etc.) en recherche de repères, d'orientation et de ressources sur les métiers, la vie professionnelle ainsi que la formation.
- C'est aussi un outil pour les filières économiques, qui peuvent utiliser la Cité comme un outil de promotion de leurs métiers, leurs voies d'accès, etc.
- Une Cité des Métiers a vocation à associer l'ensemble des acteurs locaux institutionnels, économiques, de l'emploi et de l'insertion et apporte une valeur ajoutée sur un territoire et ne substitue pas aux actions déjà menées par les acteurs locaux.

## La construction du projet de Cité des métiers à Montpellier : Une forte dynamique partenariale

---

La mobilisation et l'implication des acteurs locaux ont été une préoccupation continue tout au long des travaux qui ont été conduits dans la mesure où l'essence du dispositif de la Cité des métiers réside dans sa dynamique et son fonctionnement partenarial.

Aujourd'hui, plus de vingt partenaires locaux de l'emploi et du développement économique se sont engagés à participer concrètement au projet de Cité des Métiers, qu'ils soient institutionnels (Pôle Emploi, Communauté d'agglomération de Montpellier, services de l'Etat dont le Rectorat, Département, Région), acteurs économiques (Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Hérault, Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault, ...), acteurs de l'emploi, de la formation ou de l'insertion (Mission Locale Jeunes d'Agglomération, Face Hérault, AFIJ, CIBC, AFPA, CARIF/OREF, Cap Emploi, Boutique de Gestion, Senioroboulot, Cap Emploi, Atout Métiers LR, AGEFOS PME, Pleiades Emploi Services Hérault,...) ou les trois Universités de Montpellier.

## Différents espaces structureront l'organisation de la Cité des Métiers

---

- Un espace « Information-conseil » (rendez-vous individualisés) avec différents pôles : Trouver un emploi, Choisir une formation, Créer une activité, S'orienter, etc.
- Un espace documentation et un espace multi-média en libre accès.
- Un espace « événements » permettant l'organisation de rencontres de type journées d'informations, rencontres « Métiers », colloques, etc.

En ce qui concerne précisément l'espace événements, des pistes de programmation d'opérations spécifiques ont été identifiées à partir d'événements réalisés par d'autres cités des métiers. On pourra citer par exemple : des semaines thématiques, des zooms sur les branches qui recrutent, sur les

nouveaux métiers, des ateliers de recherche d'emploi, des rencontres employeurs/candidats avec notamment la mise en relation offres-demandes pour l'apprentissage et l'alternance.

## La construction de l'offre de services de la future Cité des métiers

---

La construction de l'offre de service s'est appuyée d'une part sur la cartographie de l'offre existante sur le territoire de Montpellier afin d'en identifier les forces et les faiblesses.

Cette cartographie a permis de positionner les opérateurs locaux sur quatre grands thèmes. Elle a également permis de repérer les ressources disponibles auprès de chacun ainsi que les actions engagées en matière d'animation d'ateliers et d'événements.

Les quatre pôles de conseil de la future Cité des métiers seront les suivants :

- Choisir son orientation
- Aller vers l'emploi
- Construire son parcours professionnel et de formation
- Créer son activité

## Les locaux proposés par la Ville de Montpellier pour accueillir la future Cité des métiers

---

Dès le démarrage du projet, la Ville de Montpellier a proposé de consacrer une partie du rez-de-chaussée de l'ancien Hôtel de Ville d'une superficie de plus de 1 300 m<sup>2</sup> à l'installation de la Cité des métiers : 650 m<sup>2</sup> d'espace d'accueil et une salle de conférence modulable de 710 m<sup>2</sup>. Des espaces dédiés à l'Administration de la Cité sont prévus en complément au 1<sup>er</sup> étage du Bâtiment.

Ces locaux, situés au cœur du centre-ville et faciles d'accès au regard des transports en commun (tramway – lignes 1 et 2), accueilleront, en plus de la Cité des métiers, l'antenne centre-ville de la Mission Locale des Jeunes de l'Agglomération de Montpellier. L'accueil d'autres acteurs tels qu'un Centre d'Information et d'Orientation est également à l'étude.

## Le pilotage et la mise en œuvre du projet

---

Pour assurer le bon déroulement de la démarche, la Ville de Montpellier a mis en place les instances de pilotage suivantes :

- **Un comité de pilotage** présidé par Marc Dufour, adjoint délégué à l'emploi, à l'insertion par l'économie et au développement économique et commercial et rassemblant les représentants des institutions intervenant dans les champs de l'emploi / formation / AIO et étant appelées à jouer un rôle clé dans le montage et le bon fonctionnement du projet de Cité des métiers : Pôle Emploi, Montpellier Agglomération, Conseil Général de l'Hérault, Direccte Languedoc Roussillon, Rectorat de l'Académie de Montpellier, Région Languedoc-Roussillon, Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Hérault, Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault.

Ce comité de pilotage s'est réuni à 4 reprises entre février et septembre 2012 et a permis de valider les travaux présentés.

- **Un comité technique** rassemblant les institutions et opérateurs sur le territoire potentiellement concernés par le projet de Cité des métiers au regard de leurs champs d'intervention. Il a été réuni à 5 reprises.

En termes de mise en œuvre du projet : 22 entretiens ont été conduits auprès des différentes catégories d'acteurs locaux suivantes : les acteurs institutionnels, les acteurs socio-économiques, les acteurs et opérateurs emploi / formation / AIO, les partenaires sociaux.

L'objectif de ces entretiens était de présenter le projet de façon plus approfondie et d'apprécier les conditions de participation de chacun au regard de son champ de compétences.

Quatre groupes de travail ont été mis en place afin d'alimenter la réflexion sur l'offre de service de la future Cité des métiers. Ces groupes ont rassemblé 59 participants représentant 31 institutions et opérateurs.

Une présentation du projet a été faite devant la COPIRE, commission paritaire traitant des questions emploi / formation siégeant au niveau régional en juin 2012.

## Structure juridique et calendrier de mise en œuvre

---

La Cité des Métiers, au regard de ses objectifs et missions, a vocation à être animée par l'ensemble des partenaires réunis au sein d'une structure autonome.

Après comparaison entre les caractéristiques d'une association et d'un Groupement d'Intérêt Public (GIP), les membres du comité de pilotage ont opté pour adopter un statut de GIP dont certaines procédures de création et de fonctionnement ont été récemment facilitées.

Ce choix de GIP est de nature à faciliter la contribution des partenaires en offrant un cadre de gestion sécurisé.

Le processus de création du GIP « Cité des Métiers » doit être engagé d'ici la fin de l'année 2012 afin de permettre l'ouverture de la Cité des Métiers en 2013.

En parallèle, les travaux d'aménagement des locaux seront lancés et des premières actions labellisées « Cité des Métiers » seront engagées avec les partenaires dès le premier trimestre 2013.

Direction de la Communication  
Service de Presse  
Tél 04 67 34 70 45